



CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT DU 28 JUIN 2016

Confort et sécurité des établissements provinciaux : près de 5 millions investis

Le Conseil provincial a approuvé la mise en oeuvre d'un nombre important de travaux visant à améliorer le confort et la sécurité au sein et aux abords de ses bâtiments, essentiellement scolaires. Les sommes investies atteignent près de 5 millions d'euros !

Parmi les dossiers figurent plusieurs réimplantations d'écoles nécessaires à la création de la Cité des Métiers sur le site de l'Université du Travail à Charleroi (2,9 millions d'euros), des travaux d'aménagement du site de l'Athénée provincial Jean D'Avesnes à Mons (900.000€) ainsi que divers travaux nécessaires dans et autour de la Haute Ecole Condorcet à Mons, du Delta Hainaut, des Arts et Métiers ainsi que de l'Athénée provincial de La Louvière, de l'Institut médico-pédagogique de Marchienne et du Lycée provincial de Hornu-Colfontaine (375.000€). La Province s'engage ainsi en faveur d'un enseignement de qualité en Hainaut.

Rieu des Barges et Rieu d'Amour à Tournai : de nouveaux travaux en vue

Le Hainaut, et particulièrement le Tournaisis, a connu des précipitations tout à fait inhabituelles de quelque 30 à 40 L d'eau par m², les 6 et 7 juin derniers. Vu la quantité d'eau tombée et la rapidité du phénomène, les conséquences sont désastreuses pour la population concernée.

Le Conseiller provincial MR Armand Boite s'est inquiété de la situation particulière de Tournai auprès du Député provincial Gérald Moortgat, qui, après avoir réaffirmé l'empathie et le soutien du Collège provincial à la population, a assuré que les efforts des services techniques pour limiter au maximum les risques d'inondation et de débordement des cours d'eau seraient poursuivis.

En ce qui concerne le Rieu d'Amour, une étude Naqia de prévention des inondations est en cours. Les relevés de terrain et la modélisation hydraulique sont terminés. Les résultats confirment notamment un problème d'inondation au niveau de la rue Germaine Delvallée ainsi que l'insuffisance de la capacité hydraulique de la partie en amont du pertuis sous la Ville de Tournai.

A présent, l'on cherche des solutions. La plus évidente est la création de zones d'immersion temporaire mais elle est difficilement réalisable au vu des volumes d'eau à stocker dans des zones urbaines. Le ratio investissement / résultat n'apparaît pas satisfaisant. Il est donc envisagé de construire plutôt une digue de protection pour contenir les eaux le plus longtemps possible au lieu dit « les prés d'Amour » et de procéder à la déviation du Rieu d'Amour dans le Rieu du Warchin.

Une étude hydro-morphologique vient en outre compléter l'étude Naqia dans le bassin versant : comme les cours d'eau sont régulièrement nettoyés par la Province de Hainaut, l'envasement ne peut être la cause des inondations. Reste à nettoyer le voûtement du cours d'eau dans la traversée de la Ville de Tournai. Son nettoyage ne permettra pas d'empêcher les inondations : ce pertuis est tributaire de l'envasement du collecteur situé en aval, sous les quais de l'Escaut, qui ne relève pas, lui, de la gestion provinciale (il a été créé par les Voies navigables au moment de la construction de l'écluse de Kain). Enfin, une inspection par caméra endoscopique entre les boulevards de Tournai et l'Escaut sera réalisée pour déterminer avec précision l'état du voûtement, des sections de passage et de l'état d'envasement actuel.

En ce qui concerne le Rieu des Barges, il fait partie du réseau Saphir-Aqualim, destiné à avertir tant autorités que riverains des risques d'inondations imminents.

Cette fois, le Rieu est monté de 2m en 40 minutes, ce qui n'a laissé que 20 minutes aux riverains entre l'alerte et l'arrivée des eaux. Les fortes pluies de la semaine précédente avaient en effet eu pour conséquence de mettre à moitié sous eau l'exutoire du Rieu des Barges dans l'Escaut, d'où une forte diminution du débit d'évacuation du Rieu...

Pour faire face aux urgences, **un projet de travaux de quelque 100.000€** destiné à renforcer les berges endommagées va être proposé au Collège provincial.

Ensuite, un second projet de travaux, plus en profondeur car résultant de diverses études menées depuis les inondations de 2005, devrait être porté au budget provincial 2017 (création de 2 zones d'immersion temporaire), avec la participation de la Ville de Tournai pour le passage du pertuis sous la rue d'En Bas.

En outre,

- **le bassin d'orage de Jollain** : contrairement à ce qui a pu être dit dans les médias, il n'a jamais cédé. Il a joué son rôle jusqu'à saturation (à 10.000m³ d'eau) puis n'a pu que déborder, vu les trombes d'eau tombées. L'impact sur les riverains n'a cependant pas été lourd. Le bassin n'a subi aucune dégradation.
- **Naqia** : le projet est pluriannuel et a commencé en 2010. Pour la Wallonie picarde, 6 projets de zones inondables temporaires, bassins d'orage ou de retenue ont déjà été réalisés ; 9 projets de zones inondables temporaires, bassins d'orage ou digues sont en cours.

« Le travail de lutte contre les inondations, impliquant nos Contrats de Rivière, est de longue haleine car il n'existe pas une solution unique, constate Gérald Moortgat : seule la multiplication d'actions pourra en atténuer les effets désastreux ».

« Les Tourelles » ont de l'avenir !

L'Institut les Tourelles a été touché de plein fouet par les inondations des 6, 7 et 8 juin. Ses pensionnaires ont été rapidement pris en charge et relogés dans une aile de l'ancien hôpital de la Dorcas - propriété provinciale - à quelque 750 mètres de là.

Au-delà de l'urgence à préserver au mieux le confort des enfants se pose aujourd'hui la question d'une réhabilitation complète des bâtiments, voire même d'une reconstruction, comme s'en est inquiété le Conseiller provincial Ecolo Marc Guilmin.

Le Président du Collège provincial, Serge Hustache, a souligné qu'il s'agissait d'un projet de longue haleine, dont la durée impliquera aussi certains aménagements de l'espace d'accueil provisoire par le Service technique des Bâtiments et Constructions (STBC) : il faudra en effet l'adapter au mieux en fonction tant des besoins des équipes éducatives et des enfants (douche, sanitaires, verrous, linge de maison, bureaux, deux appartements destinés à recevoir les parents, etc.) que des normes imposées par le pouvoir subsidiant, la Fédération Wallonie Bruxelles.

Le Collège provincial a donc décidé de débloquer 180.000€, objets d'une modification budgétaire présentée dans le cadre de la MB1 sans incidence financière : 80.000€ avaient été prévus au budget 2016 du STBC pour pourvoir au remplacement des toitures des ailes des Tourelles. Les 100.000€ restants étaient, quant à eux dédiés, à la construction d'une annexe nécessaire à la mise en conformité du site avec les impositions décrétales.

« Suite aux études menées par le STBC, on se dirigerait vers la construction d'une nouvelle structure sur le site de Chercq, quelque 1m50 plus haut que le bâtiment actuel », a précisé Serge Hustache.

Incidence sur les bâtiments du site de la Dorcas

La Province de Hainaut y possède 4 bâtiments :

- une partie du bâtiment 1 (4.700 m²) est consacrée aux besoins provinciaux et accueille notamment l'Internat de Nursing de Tournai.
- les bâtiments 2 (contigus à l'Internat), 3 et 4 ainsi qu'une petite partie du 1, étaient utilisés par le CHWapi, par convention avec la Province de Hainaut.

Comme la Province de Hainaut utilisera une bonne partie du bâtiment 2 au relogement des enfants des Tourelles durant les deux années à venir, ce bâtiment ne peut faire l'objet d'une vente dans l'immédiat. Par contre, la Province envisage de se séparer des bâtiments 3 et 4, estimés à quelque 2.350.000€ : leur reconditionnement aurait coûté plusieurs millions d'euros tandis que le produit de leur vente pourrait servir à l'amélioration du reste du site (normes de sécurité, sauvegarde du bâti, économies d'énergie).